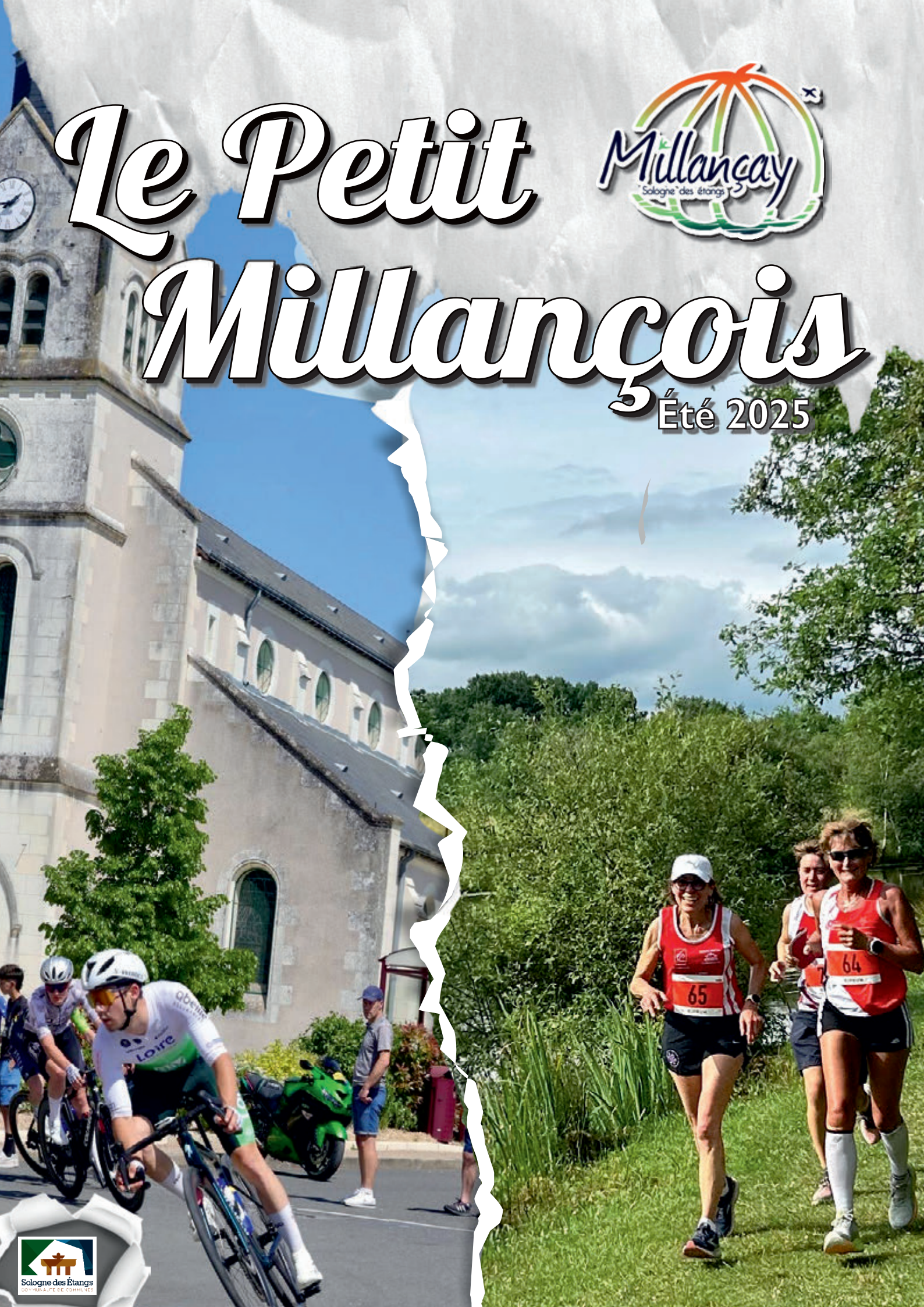


Le Petit Millançois

Été 2025



Hommage à Monsieur Philippe Louis-Dreyfus



Notre collègue, Conseiller Municipal : Monsieur Philippe Louis-Dreyfus est décédé le 17 juin dernier, d'une maladie incurable. Il venait de fêter ses 80 ans. Président du conseil de surveillance de Louis Dreyfus armateur (LDA) il était une personnalité de premier plan du monde des transports maritimes français et internationaux.

Toujours en activité, régulièrement en déplacement dans le monde entier, il trouvait toujours, malgré un agenda bien chargé, le créneau pour suivre l'actualité de notre commune, assister aux réunions de notre Conseil Municipal, rendre visite, le samedi matin aux adjoints de permanence, pour échanger sur nos projets.

Ouvert à la discussion, brillant dans ses interventions, accessible à tous, véritable gentleman à l'humour pince-sans-rire, plein de gentilles attentions pour nous tous, il ne manquait pas une occasion de glisser un message chaleureux et bienveillant.

La France perd un "Grand Homme", notre village : une personnalité inoubliable et moi, le maire : un ami, comme il me l'avait écrit dans la dédicace du livre qu'il m'avait récemment offert : 90% « GAGNER LA GUERRE DES OCEANS ».

Philippe Agulhon

CABINET DENTAIRE

Nyira Trentesaux
4 rue des Carnutes - 41200 Millançay
Téléphone 02 42 44 00 45

Pôle de Santé 3 rue du 11 novembre
41210 NEUNG-SUR-BEUVRON

Médecins généralistes :

Docteur OLIVARD : Tél : 02 42 99 00 25
Docteur PEREZ : Tél : 02 42 99 00 26

Ostéopathe :

Madame Albane FEUNTEUN : Tél : 06 45 35 11 38

Psychologue :

Madame Sandrine GUILLON : Tél : 07 82 26 79 59
sandrine.guillon@yahoo.fr

Podologue :

Madame Brigitte COUDENE : Tél : 02 54 83 72 88

Cabinet d'infirmier(e)s : Tél : 02 54 83 61 77

OBJECTIF CITOYEN

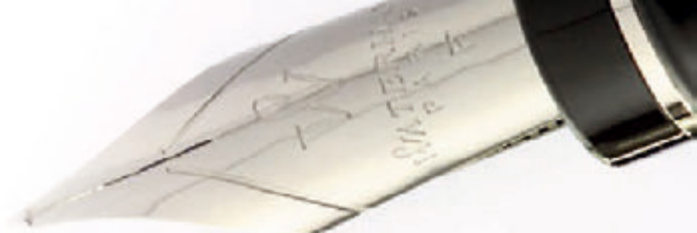
J'AI 16 ANS, JE ME SUI FAIT
RECENSER, ET TOI ???

LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des DROITS

QUI ? Garçons et filles de nationalité française
OÙ ? À la mairie de ton domicile
QUAND ? Dès 16 ans
AVEC QUOI ? Ta carte d'identité
Le livret de famille
POURQUOI ? Un justificatif de domicile
Pour être inscrit sur les listes électorales
Pour te présenter aux examens et concours
soumis à l'autorité publique
(CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc.)



■ Le Mot du Maire



Chères Millançoises, chers Millançois,

Nous évoquons malheureusement, d'une année sur l'autre, toujours le même constat : les conflits internationaux, causés par quelques dirigeants aveuglés par leur égo, perdurent. Ils provoquent inévitablement, la désolation des peuples concernés et des milliers de victimes innocentes.

Nouveauté Outre-Atlantique qui n'arrange rien : Un milliardaire, imprévisible dans ses prises de décisions, bouleverse l'équilibre économique de la planète. Comment nos entreprises exportatrices vont-elles réussir à s'adapter ??

Et pendant ce temps là, inexorablement, la planète se réchauffe, entraînant inondations dévastatrices et incendies difficilement contrôlables. Prenons soin de notre terre.....

Sans être indifférents à ce désordre mondial, ne sombrons pas dans le pessimisme et comme nous ne pouvons que constater, revenons à des sujets que nous maîtrisons pour l'amélioration du quotidien dans notre village.

En premier lieu, j'évoquerai toutes les capacités et l'engagement de nos nombreuses Associations qui vous offrent moult occasions de vous distraire, de vous enrichir intellectuellement ou de pratiquer une activité physique.

Régulièrement présent lors des manifestations, je constate que le nombre de Millançois participants

pourrait être bien supérieur. Pour rompre avec le quotidien, venez découvrir toutes ces possibilités de rencontres, les animateurs bénévoles que je remercie ici une nouvelle fois, et qui sont prêts à vous accueillir de la plus cordiale façon. Ils méritent vos encouragements.

En page de couverture, à gauche, le passage du Grand Prix de la Sologne des Etangs, et à droite, trois participantes de la course "nature", deux manifestations sportives millançoises de haut niveau...

Enfin, vous retrouverez, dans les pages suivantes les articles sur l'adressage, ou comment cent cinquante résidences recevront une nouvelle numérotation, la finalisation de la halte camping-cars et l'aire de lavage des engins communaux. Le permis de construire des toilettes municipales a été déposé.....

Grâce aux travaux de Lucie Lieuve, que nous remercions vivement, notre site internet <https://millancay.fr/a> été totalement mis à jour et modernisé.

Vos remarques et suggestions sont les bienvenues, nous restons à votre écoute.

Nous vous attendons nombreux pour les festivités des 13 et 14 juillet et le concert gratuit du 1er août.

Bien cordialement.

*Philippe AGULHON,
Maire de Millançay*

Sommaire

04 La vie communale

- 04 Finances
- 06 Travaux

08 La vie scolaire

- 08 Le Regroupement Pédagogique Intercommunal
- 10 Les maternelles
- 11 Les CP-CE1
- 12 L'amicale des Ecoles

13 La vie locale

- 13 L'état civil
- 14 La médiathèque Annick Faÿs
- 16-15 Le Centre de Secours
- 17 Commémoration du 8 mai
- 18-19 L'ARS à Mayotte

20 L'Intercommunalité

- 20 Le PLUi

21 La vie associative

- 21 Autour de la bonne heure
- 22 Le Comité des fêtes
- 23 Ensemble et solidaires
- 24 Millan'Cyclisme
- 25 L'étang des Millançois
- 25 Ecole Rallye Trompes de la Frenais
- 26 Le Tennis Club Sologne des Etangs
- 27 La gymnastique volontaire
- 28 La SAT
- 29 La P.A.R.C. Millançoise

30 Renseignements utiles

- 30 REMI et Site internet
- 31 L'adressage

32 Répertoire de nos artisans et commerçants

■ Finances

Le budget 2025 a été voté le 4 avril 2025 par le Conseil Municipal. La commune est passée à la nouvelle nomenclature budgétaire M57 sur le budget communal depuis le 1^{er} janvier 2023 et a créé un budget annexe pour le restaurant avec la nomenclature simplifiée M4, obligation pour la récupération de TVA également au 1^{er} janvier 2023.

Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été réalisé sur les bases de la commission finances et présenté le 28 mars 2025. Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès de l'État, du Conseil Départemental et de la Région chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment :

- Les charges courantes, le versement des salaires des agents de la commune et des indemnités des élus, etc. ;
- et de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Le bilan 2024 fait apparaître les situations suivantes :

Budget principal

- Un excédent de fonctionnement capitalisé : **+ 98 370,59 €**
- Un déficit d'investissement cumulé : **- 79 737,15 €**

Notre budget principal 2024 présente donc un excédent global de **+ 18 633,42 €**, conforme à nos prévisions.

Pour 2025, il tient compte des projets d'investissement suivants :

- **aménagement du vallon et des abords de la salle des Fêtes** : 390 000 € HT (ces travaux seront engagés sous réserve de l'obtention des subventions demandées)
- **Création d'une aire de lavage pour les services techniques** : 13 000 € HT
- **Création d'un bloc sanitaire à l'aire de camping-cars** : 17 000 € HT

Budget eau et assainissement

- Un excédent de fonctionnement capitalisé : **+ 363 693,86 €**
- Un excédent d'investissement cumulé : **+ 32 107,42 €**

Ce budget présente donc un excédent global de **+ 395 801,28 €** qui sera affecté en réserves nécessaires aux travaux à prévoir sur la station de pompage.

Pour 2025, l'élaboration du budget principal a été réalisée en tenant compte des principaux investissements à réaliser :

- contrôle de l'état du forage et éventuels travaux,
- à noter que le transfert de la compétence « eaux et assainissement » à la Communauté de Communes n'est plus obligatoire et que le Conseil Municipal en date du 16 mai 2025 s'est prononcé en faveur du maintien de cette compétence au niveau de notre Commune.

Budget Restaurant

- Un déficit de fonctionnement : **- 1 773,53 €**
- Un excédent d'investissement cumulé : **+ 128 570,24 €**
- Ce budget présente donc un excédent global **+ 126 796,71 €**

Le Conseil municipal a choisi de maintenir les taux d'impositions, ils s'établissent comme suit :

- Taxe foncière sur le bâti (communal 19% + départemental 24,40%) : **43,40 %**
- Taxe foncière sur le foncier non bâti : **39,84 %**
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **15,20 %**

■ Présentation synthétique

Autofinancement brut et net

Ces données montrent notamment notre capacité à financer de futurs investissements, pour notre Commune, cette capacité existe pour des montants « raisonnables » en tenant compte des différentes aides mobilisables.

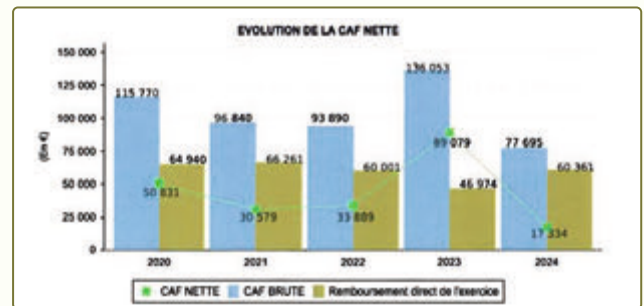


Capacité d'autofinancement brute

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...).

Capacité d'autofinancement nette

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.



Endettement

Les graphiques suivants illustrent la politique menée pour contenir notre endettement et retrouver une capacité de recourir à l'emprunt si nécessaire pour financer des investissements futurs. En 2024, la situation de l'endettement par budget se situe ainsi :

Evolution des dettes et des charges financières



Budget annexe Eau et Assainissement

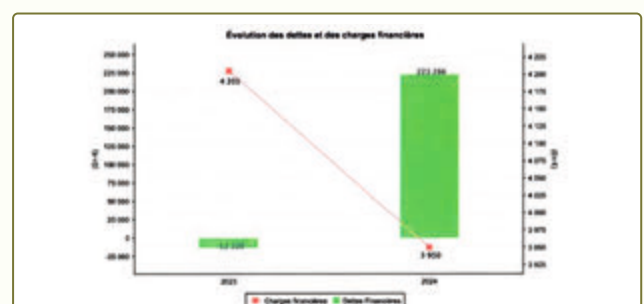


L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

L'encours de dettes au 31 décembre de l'exercice représente le solde à rembourser au terme de l'année soit au 31/12/2024 : 535 231 € compte tenu :

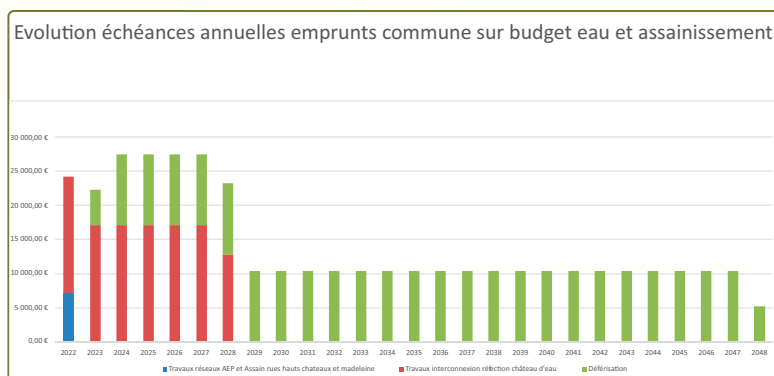
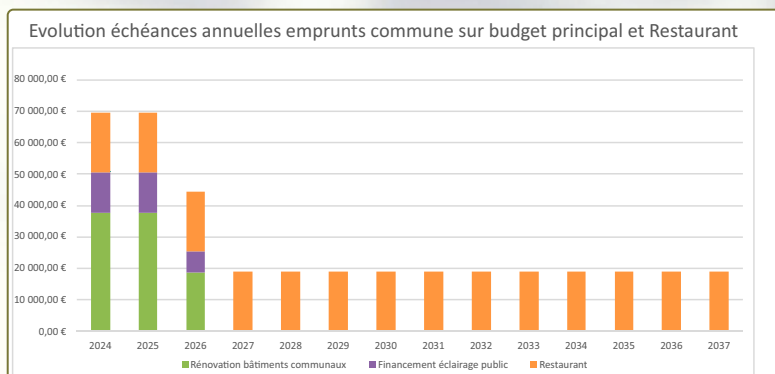
- 1) des nouvelles dettes souscrites au cours de l'exercice (emprunts nouveaux) : 0€
- 2) des dettes remboursées durant l'exercice (remboursements d'emprunts) : 81 669 €

Budget annexe Restaurant



■ Désendettement

Enfin, ces deux graphes illustrent le désendettement progressif de notre Commune . Il convient de noter la fin de deux emprunts en 2026 (rénovation des bâtiments communaux et éclairage public)



■ Travaux

■ Voirie 2025

L'entretien de la voirie reste un sujet récurrent qu'il convient de ne pas négliger. Le patrimoine routier de la commune est constitué de voies revêtues et des chemins ruraux.

C'est un budget de 50 000 euros que nous avons fléchi encore cette année pour procéder aux différentes

réfections des enduits et nids de poules sur les routes de Varennes, les Blonnières, Marais Mahaut et route de Villeherviers .

Certes, il reste encore du « travail sur le métier » mais l'équipe municipale se mobilise pour maintenir un niveau de sécurité sur l'ensemble de son réseau viaire.

■ Service d'eau

Il y a quelques mois, la loi obligeait les communes à se regrouper au 1er janvier 2026 au sein de leur communauté de communes pour la gestion des services de l'eau et de l'assainissement.

Les différents gouvernements successifs sont revenus sur cette obligation et ont laissé le libre choix aux communes de gérer leurs services d'eau et d'assainissement.

Dans sa dernière séance, le conseil municipal a voté contre le rapprochement au sein de la communauté de communes.

Nous resterons donc pour le moment indépendants.

Cependant nous avons toujours à cœur d'avoir un niveau de maintenance le plus correct possible : pour la sécurisation de notre distribution d'eau potable, mais aussi pour bénéficier des aides de l'agence de bassin Loire- Bretagne et éviter d'être taxés en cas de mauvais rendement des réseaux.

Les prochaines interventions porteront sur la rénovation du forage et sur la réhabilitation d'une partie des réseaux du centre bourg.

L'eau est un bien précieux qu'il convient de préserver et d'apprendre à économiser.

Thierry PASCAULT, adjoint au Maire

■ Aire de Camping-cars

Depuis la mise en service de la borne d'avitaillement, nous sommes heureux d'accueillir régulièrement des campings cars sur l'aire qui leur est réservé à côté de l'étang communal.

Un sanitaire est à l'étude pour compléter l'offre de service aux différents utilisateurs de la zone, promeneurs, pêcheurs, joueurs de boules.

■ Signalisation horizontale

Tous les marquages blancs horizontaux sur la voirie du centre bourg ont été rénovés, surtout aux abords des écoles.

Un passage piéton est de nouveau disponible devant la salle des associations.

■ Rappel de civisme

Petit rappel concernant l'occupation du domaine public. Les trottoirs sont réservés à l'usage exclusif des piétons et non au stationnement des véhicules et au stockage des conteneurs à poubelles

Merci de votre compréhension

■ Signalisation verticale

Nous avons complété les différentes panoplies de panneaux dans le carrefour central du bourg. Ces nouveaux panneaux s'insèrent dans l'architecture locale.



Mairie de Millançay

Horaires d'ouverture au public

LUNDI ☉ MARDI ☉ JEUDI ☉ VENDREDI

9h00/13h00

SAMEDI

MERCREDI

10h00/12h00

fermé

Une permanence est assurée tous les samedis matin par Le Maire ou ses adjoints.

Tél. 02.54.96.64.78

e-mail : contact@mairiemillancay.fr

Site internet : <http://millancay.fr/>



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Agence postale

Horaires d'ouverture au public

LUNDI ☉ MARDI ☉ JEUDI ☉ VENDREDI

9h00/13h00

SAMEDI

MERCREDI

10h00/12h00

fermé

Levée du courrier du Lundi au Samedi à 13h00

Tél. 02.54.96.64.90

Déchetterie Neung-sur-Beuvron

Horaires d'ouverture au public

hiver

été

du 01/11 au 31/03

du 01/04 au 30/10

MARDI ☉ JEUDI

MARDI ☉ JEUDI

14h00/17h00

14h00/17h30

SAMEDI

SAMEDI

14h00/17h00

14h00/18h00

Déchetterie Dhuizon

Horaires d'ouverture au public

hiver

été

du 01/11 au 31/03

du 01/04 au 30/10

LUNDI ☉ MERC. ☉ VEND.

LUNDI ☉ MERC. ☉ VEND.

14h00/17h00

14h00/17h30

SAMEDI

SAMEDI

9h00/12h00

9h00/12h00

■ Le syndicat intercommunal à vocation scolaire

■ Préparation de la rentrée scolaire 2025

La rentrée 2025 sera marquée par la scolarisation d'un nombre plus important d'élèves en maternelle que les autres années, ce qui a conduit les équipes enseignantes à réviser l'organisation pédagogique pour la rentrée prochaine.

Une classe de Grande Section-CP à l'école de Marcilly-en-Gault sera alors aménagée, elle permettra de garantir un bon équilibre pédagogique et un accueil de qualité pour tous les élèves.

La nouvelle répartition des classes pour l'année scolaire 2025-2026 sera la suivante :



Suite à ce changement pédagogique, le syndicat recrutera à temps partiel un nouvel agent territorial spécialisé des écoles maternelles. Il financera, selon les besoins de l'enseignante, du mobilier adapté à l'âge des enfants, ainsi que du matériel pédagogique pour les élèves de Grande Section.

Le schéma de transport scolaire ne sera pas modifié en septembre 2025. Les trajets et les horaires seront les mêmes que ceux de cette année, ils sont consultables en mairie.

■ Le budget primitif du SIVOS

Lors du conseil syndical du 6 mars 2025, les délégués ont voté à l'unanimité le budget primitif du Sivos qui s'équilibre à 255 850,46 euros en section de fonctionnement, et à 5 869,50 euros en section d'investissement.

Les participations 2025 des communes, calculées essentiellement au prorata du nombre d'élèves, sont les suivantes :



Commune	Participation 2025
LOREUX	16 385 €
MARCILLY-EN-GAULT	61 762 €
MILLANÇAY	80 532 €
VILLEHERVIERS	17 967 €
TOTAL	176 646 €

Le Sivos rembourse aux communes de Loreux, de Marcilly-en-Gault et de Millançay les frais des agents mis à disposition.

Suite au courrier du directeur diocésain de l'enseignement catholique du 9 janvier 2025, **le Sivos participera aux dépenses obligatoires de fonctionnement 2025 pour les élèves scolarisés dans le privé et résidant sur le territoire du R.P.I.**, conformément à l'article L-422-5-1 du Code de l'éducation et de la loi Carle n° 2009-1312 du 28 Octobre 2009. Cette contribution s'élèvera cette année à 3 585 euros.

Les membres du Sivos ont accordé une attention toute particulière aux projets des enseignantes et ont décidé de les soutenir financièrement afin d'enrichir les expériences des élèves et d'ouvrir leur curiosité sur le monde qui les entoure. Ils ont attribué les subventions suivantes (3 000 euros à l'école de Villeherviers pour la classe de mer, 1 000 euros à l'école de Marcilly-en-Gault pour des séances de basket et de percussions, 500 euros à l'école de Millançay pour des séances de tennis et de basket).



Graphisme en arts visuels.
Elèves de Mme Joubert
de l'école de Marcilly-en-Gault.



Arts visuels effectués par les élèves de
Melle Prévault de l'Ecole de Millançay



Ponts tracés en arts visuels par
les élèves de Mme Joubert de
l'école de Marcilly-en-Gault.



Travail sur le thème du carnaval en arts visuels
par les élèves de Melle Prévault de l'école de Millançay.

■ Remerciements

Nous remercions les équipes enseignantes et les agents pour leur engagement et leur professionnalisme au service des élèves du R.P.I.

Merci également aux membres bénévoles de l'Amicale des écoles qui s'investissent dans l'organisation d'événements. Grâce aux fonds récoltés, ils aident financièrement les enseignantes dans l'accomplissement de leurs projets.

Philippe Jacquet,
Président du SIVOS

■ Un mois, un métier !



Pendant toute cette année scolaire, les petits, moyens et grands de l'école maternelle de Millançay sont partis à la découverte des métiers à proximité de l'école !

Chaque mois a été l'occasion de sortir de l'école pour aller à la rencontre des commerçants, artisans et autres professionnels.



Octobre : cuisinier

NOVEMBRE : coiffeur

DECEMBRE : fleuriste

JANVIER : boulanger

FEVRIER/MARS : enseignant de la conduite

AVRIL : jardinier

Mai : dentiste

JUIN : pompier (après publication de l'article)



Sans compter sur la richesse des apprentissages, les enfants ont grandement apprécié ces sorties et ces partages de vie !

Pour clôturer cette année scolaire, toute la classe partira le 1er juillet en sortie à Blois pour embarquer sur la Loire et découvrir le métier de marinier.

Nous remercions chaleureusement tous les acteurs de ce projet riche en découvertes !

Mélanie PREVAULT

■ Classe des CP-CE1



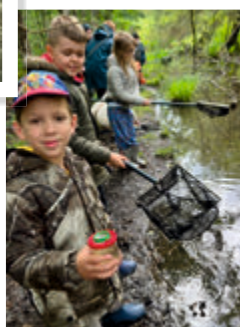
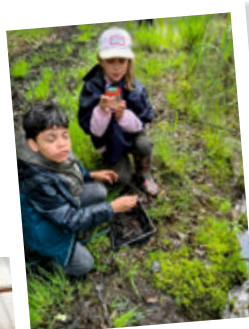
Le 3 mars, les deux classes de Millançay ont fêté le carnaval à la maternelle. En dehors des traditionnels super héros, certains avaient choisi des costumes de samouraïs ou de policières. Les élèves ont partagé des farandoles en musique et un goûter.

de redécouvrir les livres de la sélection dans les étagères de la bibliothèque communale.

Après la pratique du tennis en janvier avec le club de la Sologne des Etangs, les CE1 ont pratiqué en juin le basket avec un professeur diplômé du club de Romorantin. Ces séances sportives, très appréciées des élèves, ont été financées par le SIVOS.

Le 12 mai, les CE1 se sont rendus à l'étang de Malzoné, sur la commune de Millançay, accompagnés d'une animatrice nature. En suivant le parcours pédagogique, ils ont discrètement observé les habitants de l'étang, comme les oiseaux migrateurs. Avec des jumelles, ils ont pu repérer un couple de hérons nourrissant ses petits. L'après-midi, chaussés de bottes, ils ont approché des grenouilles et attrapé des petites bêtes de l'eau.

Le 16 mai, les bénévoles de la bibliothèque de Millançay ont organisé le vote du prix des Incorruptibles. Muni de leur carte d'identité et du bulletin de chaque ouvrage, chacun a pu voter pour son album préféré. Cette démarche permet également de découvrir les modalités du vote républicain et l'intérêt du secret électoral. C'est l'album « Les Couleurs du bonheur » de Sophie Mullenheim qui a remporté le plus de voix. Les élèves auront le plaisir



L'amicale des Ecoles



Un loto réussi et un marché de Noël en préparation pour l'Amicale des écoles.

En mars dernier, nous avons organisé un loto qui a connu un grand succès. Grâce à l'engagement des participants et le soutien des bénévoles, cette soirée conviviale a permis de récolter une jolie somme.

Nous sommes ravis d'annoncer que les bénéfices de cet événement ont permis d'attribuer une subvention de 250 € à chaque classe du RPI. Ces fonds contribueront à financer des projets scolaires et des sorties éducatives pour les enfants.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes présentes, ainsi que les différentes municipalités et le SIVOS pour leur soutien. Votre engagement est essentiel pour le bon déroulement de nos manifestations.

L'Amicale ne s'arrête pas là !

Nous préparons déjà notre marché de Noël 2025, prévu pour le dimanche 7 décembre à la salle des fêtes de Millançay. Ce sera l'occasion de se retrouver autour de stands d'artisanat, de délices, et d'animations pour petits et grands, dans une ambiance chaleureuse et festive.

Nous vous y attendrons nombreux !

Et pour bien commencer l'année scolaire, une vente de Saint-Nectaire aura lieu à la rentrée. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Nous recherchons également des bénévoles pour garantir le succès de nos manifestations ! Si l'aventure vous intéresse, n'hésitez pas à venir nous rencontrer !

L'équipe de l'Amicale



■ Etat civil

Du 15 décembre 2024 au 15 juin 2025

au 1er semestre 2025



Mariages



Décès

GAUTHIER Jacky 7 janvier 2025
GUERBOIS Philippe 24 janvier 2025
FOUCARD Christian 3 avril 2025
MEUNIER Lucette veuve BREBION 5 mai 2025

■ La micro-crèche



“ A la micro-crèche, on se déguise, on découvre des animaux, on va à la bibliothèque, on va voir les pompiers, mais surtout, à chaque instant, grâce à toute l'équipe, on apprend à devenir grand... ”



La médiathèque Annick Faÿs



Infos pratiques :

Horaires d'ouverture :

mercredi de 15h00 à 17h00
samedi de 10h00 à 12h00
un lundi par mois de 16h00 à 17h00
(en période scolaire)



Conditions de prêts

3 livres, 3 BD, 2 revues pour 3 semaines
2 CD pour 2 semaines
1 DVD pour 1 semaine
1 des 2 liseuses pour 3 semaines
« Emprunter toute une bibliothèque numérique pour lire ou relire vos classiques: plus de 1 700 titres en Français. »

Un guide du lecteur détaillé est à votre disposition

Infos pratiques

L'inscription à la médiathèque est **gratuite** sur présentation d'une carte d'identité et pour les enfants d'une autorisation parentale.

Nouveautés Adultes

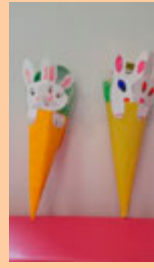


Le calendrier des jours et heures d'ouverture est affiché sur la porte de la bibliothèque et est consultable sur le site internet de la mairie.

Tél. : 02 54 96 24 19
mail : bibli.millancay@gmail.com
2 rue Madeleine
41200 MILLANCAY

HORAIRES D'OUVERTURE
Un lundi par mois de 16h à 17h
en période scolaire
Mercredi de 15h à 17h00
Samedi de 10h à 12h

Animations de printemps



◀ Atelier du 26 avril
Pâques



◀ Atelier du 15 mars
Dessine le printemps

Les Incos

Le Prix des Incorruptibles organisé par l'association du « Prix des Incorruptibles » est un prix de littérature jeunesse décerné chaque année par des élèves issus de classes de maternelle jusqu'au lycée. Les écoles Raymond Queneau et Jacques Prévert de Millangay y ont participé activement : voir article dans la rubrique « scolaire- CEI ».

Nouveautés enfants



*L'équipe des bénévoles
vous souhaite un
très agréable été.*



■ Le centre de secours

Le centre de secours de Millançay est en chute libre sur le nombre d'effectifs avec une augmentation significative des interventions. Actuellement, nous sommes 7 sapeurs pompiers volontaires pour assurer une moyenne de 130 interventions par an avec un potentiel de 180.

En moyenne, 50 interventions ne sont pas honorées par manque d'effectif, ce qui occasionne un délai de réponse des secours plus long si une caserne voisine doit intervenir à notre place.

Nous sommes tous acteurs et responsables de notre propre sécurité sur le territoire.

L'engagement est un acte citoyen, tout le monde peut aider, protéger et secourir s'il le souhaite.

Si vous avez entre 16 et 55 ans, que vous êtes en bonne santé et condition physique, nous serons très heureux de vous accueillir pour vous informer des modalités de recrutement et peut être partager cette très belle aventure qui est de devenir sapeur pompier volontaire.

Je tiens à remercier mon équipe qui chaque jour, se rend disponible dès leur fin de journée de travail (ou même pendant leurs heures de travail pour les pompiers conventionnés) afin d'assurer une continuité de service pour protéger et secourir la population autant de fois que nécessaire.

Je remercie également tous les Millançois et Millançoises pour votre accueil, toujours aussi chaleureux lors de notre passage annuel pour la distribution de notre calendrier ; merci à Monsieur le Maire qui accepte de libérer son employé sur son temps de travail pour répondre au mieux à nos exigences de service (intervention, formation, etc...), de mettre également à disposition son personnel pour renforcer les équipes préventives de feu de forêt sur le territoire national.

et enfin un grand merci aux familles de pompiers qui œuvrent également au bon fonctionnement de notre équipe, car elles aussi sont souvent oubliées, elles acceptent un instant l'absence de l'un de leurs proches pour venir en aide à une personne qui en a besoin sans même la connaître, ni la rencontrer.

**Chef de centre de Millançay Sergent/Chef JAHAN Christophe
Sapeur pompier volontaire et également sapeur pompier professionnel
sur le centre de secours principal de Romorantin-Lanthenay.
Tél. 06 17 54 33 44 – mail : christophe.jahan@sdis41.fr**



■ La cérémonie du 8 mai

Comme chaque année, nombreux Millançois et Millançoises étaient réunis dans le square du souvenir pour rendre hommage aux combattants et aux populations civiles touchés par le second conflit mondial.

Elle a pris cette année une dimension toute particulière en marquant, dans la continuité des 80 ans du débarquement en Normandie, **les 80 ans de la victoire des Alliés et la capitulation de l'Allemagne nazie le 8 mai 1945.**

A cette occasion, **Monsieur Christian Bernier** prenait la succession de **Monsieur Guigun, porte drapeau**, nous le remercions.

La signature de la capitulation se déroule sous la présidence du maréchal Joukov, pour les Soviétiques. La France est quant à elle représentée par le chef de la 1^{ère} armée française : le général de Lattre de Tassigny. Le maréchal Wilhelm Keitel, chef d'état-major de la Wehrmacht se charge de la signature côté allemand.

Si la ratification de l'acte de capitulation est effective le 8 mai peu avant minuit, heure d'Europe occidentale, elle n'est enregistrée qu'à 01h01 en Union Soviétique. La victoire de la « Grande Guerre patriotique » se commémore ainsi le 9 mai en Russie.



■ L'ARS à Mayotte

**Erwan Grux, chef de projet à l'offre de soins (DOS),
avec un profil soignant, titulaire d'un diplôme de cadre de santé.**

Date de départ : 6/02/25

Date de retour : 6/03/25

Durée sur place : 28 jours

Qu'est-ce qui t'a motivé à partir en renfort à Mayotte après le cyclone Chido ?

Au regard de la situation sur place, je me suis porté volontaire très rapidement, dès le 18 décembre. 40% de nos collègues de l'ARS Mayotte ont subi de lourds préjudices et ont dû s'absenter au moins un mois. J'en ai rencontrés beaucoup sur place et cela m'a conforté dans l'idée que j'avais bien fait de partir.

Je n'avais pas d'appréhension particulière à partir en mission et, comme je suis parti plus d'un mois après le passage du cyclone, j'ai pu bien me préparer en prenant conseil auprès de collègues d'autres ARS ayant fait une mission là-bas. Ma mission, initialement programmée pour 15 jours, a été prolongée en raison des besoins sur place.

Peux-tu nous décrire les principales missions que tu as accomplies sur place ?

Affecté en renfort de la cellule expertise en CRAPS, ma mission consistait à la coordination de « l'Aller-vers ».

Ma priorité était de coordonner les ONG telles que Médecins du Monde, Médecins sans Frontières, la Croix-Rouge Française, la Sécurité Civile et Protection Civile afin qu'ils puissent procéder à des maraudes et des points de consultations pour les populations les plus précaires. L'objectif était de les inciter à se rapprocher des centres médicaux renforcés (CMR) et des dispensaires.

D'autre part, je coordonnais également 6 binômes médecin + infirmier de la Réserve Sanitaire de Santé Publique France, afin d'organiser des campagnes de vaccinations réactives contre la typhoïde au cœur même des bidonvilles. En parallèle, j'ai également mis en place des campagnes de rattrapage vaccinal (ROR, DTCP, HPV) dans un lycée de Mamoudzou comptant 2 000 élèves.

L'ensemble de ces dispositifs a permis de consulter et orienter près de 50 000 personnes depuis le passage de Chido.



Quels souvenirs gardez-vous de cette mission ?

Je reviens de cette mission avec le souvenir marquant des rencontres réalisées sur cette île française de l'océan Indien. Avec les collègues de l'ARS Mayotte tout d'abord et bien sûr avec les populations précaires. Je retiens aussi les contraintes liées au manque d'eau, qui fait cruellement défaut sur cette île (cycles de 36 heures d'eau suivies de 36

heures de coupure). Cela nous recentre quelque peu sur la réponse à nos besoins primaires. Enfin, la difficulté reste à mon sens de trouver le juste équilibre dans la réponse sanitaire à mettre en œuvre auprès de toutes les populations, au regard des politiques publiques très spécifiques localement.

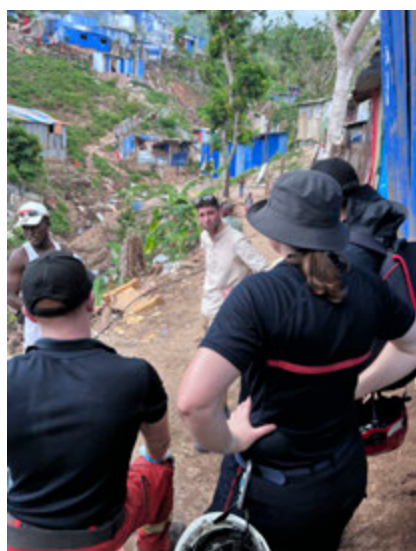


Quelles leçons as-tu tirées de cette expérience ?

Que Mayotte est un département très spécifique ! D'abord parce qu'elle possède un lagon extraordinaire et magnifique. Mais au-delà de la beauté de cette île, c'est surtout un département administrativement jeune. Notre regard de métropole est faussé si on ne prend pas un peu de recul, pour prendre en compte tous les aspects de l'Histoire locale. J'ai également été très marqué par la capacité de résilience de la population mahoraise qui est très importante au regard de ce qu'ils vivent au quotidien, et encore plus depuis Chido ! Humainement et professionnellement, ce fut une expérience très riche.

"Caribou Maoré* ! »

* Bienvenue à Mayotte !



Point de retour sur l'arrêt du PLUI

La notification aux Personnes Publiques Associées (PPA) a été faite le 16 mai dernier, dont les communes font partie.

Le Conseil Municipal de Millançay a donné un avis favorable, en réunion, du 4 juillet dernier.

L'enquête publique est prévue entre le 15 septembre et le 15 octobre, pour un rapport du commissaire enquêteur attendu fin novembre.

La date du vote du PLUI est prévue pour le 17 décembre 2025.

L'ensemble des documents sont consultables, sur demande, en mairie.

Ci-après les deux premiers articles :

ARTICLE 1: Champ et modalités d'application du règlement

Le règlement porte sur l'ensemble du territoire de la CC Sologne des Étangs.

Il est établi conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme (CU) dans sa rédaction issue de l'ordonnance du 1er janvier 2016, notamment ses articles L.151-1 et suivants et R.151-1 et suivants relatifs aux Plans Locaux d'Urbanisme.

Il est constitué d'un règlement écrit et d'un règlement graphique. Toutes les règles, qu'elles soient écrites ou graphiques, sont opposables aux autorisations d'urbanisme dans un rapport de conformité.

ARTICLE 2: Division du territoire en zones réglementaires

Le territoire est divisé en zones. À chacune de ces zones repérées au plan de zonage est associé un corps de règles écrites qui figure dans le présent règlement écrit. Sont distinguées une douzaine de zones regroupées en 3 familles :

■ LES ZONES URBAINES DITES « ZONES U » :

Sont classés en zone urbaine les secteurs déjà urbanisés et les secteurs où les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter. Différentes zones sont instituées sur le territoire, délimitées en fonction de leur vocation principale et de la forme urbaine existante ou à privilégier.

■ LES ZONES À URBANISER (AU) :

Sont classés en zone à urbaniser les secteurs à caractère naturel destinés à être ouverts à l'urbanisation.

Les zones AU, dont le niveau d'équipement en périphérie immédiate existant est suffisant pour desservir les constructions à implanter dans l'ensemble de la zone. Les constructions y sont autorisées dans le respect des orientations d'aménagement et de programmation et du règlement.

■ LES ZONES AGRICOLES (A) :

Sont classés en zone agricole les secteurs, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles. Les constructions nécessaires aux exploitations agricoles et forestières ou aménagements d'intérêt collectif y sont autorisées.

■ LES ZONES NATURELLES ET FORESTIÈRES (N) :

Les zones naturelles et forestières correspondent aux secteurs, équipés ou non, à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels. Les constructions nécessaires aux exploitations agricoles et forestières ou aménagements d'intérêt collectif y sont autorisées.

■ URBANISME : AVANCEMENT DU PLUI INTERCOMMUNAL

Le projet Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de la Sologne des Étangs a été arrêté par délibération du conseil communautaire le 6 mai 2025.

Le temps de la consultation des « Personnes publiques Associées » précède maintenant l'enquête publique qui démarrera le 15 septembre pour se terminer le 15 octobre.

Pendant cette période de consultation publique, tous les habitants du territoire de la Communauté de communes peuvent consulter le projet et déposer leurs observations et remarques sur le projet dans le registre d'enquête publique qui sera prévu à cet effet dans chacune des mairies.

L'enquête publique prévoit 4 permanences lors desquelles le commissaire enquêteur pourra vous recevoir :

Vendredi 19 septembre après-midi en mairie de Dhuizon,

Samedi 27 septembre matin en mairie de Neung-sur-Beuvron,

Samedi 11 octobre matin en mairie de Saint-Viâtre,

Mercredi 15 octobre après-midi au siège de la Communauté de communes.



A l'issue de la période d'enquête publique, les observations seront collectées, traitées pour adapter, dans la mesure du possible le projet de PLUI avant une approbation définitive prévue pour la fin de l'année 2025.

■ Autour de la bonne heure

Course Nature, Run & Bike et Marche Nordique

Une organisation : Club Détente de Millancay

Ce dimanche 1er juin, ils étaient plus de 200 à affronter dans des conditions bien meilleures que l'an passé.

C'est Florent MONTRAU de l'EVMA qui l'emporte sur le 15 km avec un chrono de 56'15". Chez les féminines, c'est Cécile MANDARD tenante du titre et en tête du challenge des trails, qui s'impose en 1h10mn. Sur le 10,4 km, c'est Moreau Baptiste de Vineuil sport qui franchit la ligne d'arrivée en 1er avec également un bon chrono : 37'15". Chez les Femminines, Sophie GERVAIS, une athlète junior de l'US Vendôme Athlétisme, qui l'emporte. Les Millançois présents sur ce 10 km ont également été performants.

Le Run et Bike, c'est une équipe de l'ACR (MOULINS Bastien et LIMOGES Vincent) qui l'emporte en 46 minutes. Une équipe Mixte de l'ACR est à la 3ème place avec un chrono de 48'13". La 1ère équipe féminine est également de l'ACR : Caroline et Zélie Doyon (maman et fille).

Pour la marche Nordique et la randonnée, nous avons remarqué une bonne participation des Millançois. Le poste de ravitaillement était au niveau de la Carelle Cette année avec la chaleur, le poste était le bienvenu. Comme depuis toujours, tous les participants repartent avec des produits de la ferme du Lieu Neuf.

Nous remercions tous les bénévoles, les services techniques, les sapeurs-pompiers, la municipalité et nos sponsors car sans eux cette manifestation n'existerait pas.

Plus 200 photos circulent sur notre page Facebook



Podium 10 km Féminine



on ne perd pas de temps au ravito !



Podium Run et Bike



L'ACR Morantini

Nous vous donnons rendez-vous
au 31 mai 2026



Pour nous retrouver, partager, nous joindre :
Notre site : <http://autourdelabonneheure.wifeo.com>
Facebook : adlbh Autourdelabonneheure
Mail : adlbh@orange.fr

■ Le comité des fêtes

Le Comité des fêtes de Millançay est heureux de poursuivre son aventure pour l'année 2025.

Avec notre équipe de bénévoles dynamiques qui est en perpétuelle évolution, nous sommes présents pour organiser de nombreuses manifestations dans notre village de Millançay ainsi continuer de faire vivre ces petites fêtes de village!

Merci à vous visiteurs et merci aux bénévoles! Nous remercions également la municipalité pour leur soutien. A bientôt, un peu de temps à nous consacrer ?
N'hésitez pas à nous rejoindre !

LEFAURE Jérôme, Président du Comité des fêtes de Millançay

Nos animations passées

Le 7 décembre dernier, le Comité des fêtes a décidé d'organiser en accord avec l'AFM TELETHON une journée à la Salle des fêtes. Parcours de randonnée pédestre, jeux de société, tombola, paniers garnis, étaient proposés.

Peu de monde mais une belle journée de partage.

Le 8 décembre a eu lieu « l'Apéro des bénévoles » à la Salle des fêtes. De nombreuses personnes étaient présentes. Une bonne façon de les remercier pour l'aide précieuse qu'elles apportent tout au long de l'année mais surtout lors de la foire de la Citrouille.

Le samedi 15 mars dernier à la salle des fêtes de Millançay a eu lieu le Dîner Dansant animé par l'Orchestre MELODY. Le repas était assuré par Laurent Auger. Tous les invités ont pu profiter de cette superbe soirée.

A l'année prochaine...



Nos animations à venir



SAVE
THE DATE

MILLANÇAY
Champ de foire
Vendredi 1er août – 20H30



ESTIVAL'
41



MILLANÇAY

|| VENDREDI 1^{ER} AOÛT 2025 - 20 H 30 ||

LEWIS EVANS



CONCERT POP ROCK

Lewis Evans explore une palette musicale variée, allant de mélodies pop folk légères à des rythmes groovy. Le tout enveloppé dans des paroles authentiques et émouvantes. Réalisé par des professionnels renommés, dont Clive Martin et Mike Marsch, l'album promet une expérience folk pop réussie. En résumé, Coeur Céleste est un voyage passionnant et lumineux, confirmant le talent de Lewis Evans à ensorceler le public avec sa musique inspirante et optimiste.

■ Ensemble & solidaires



Siège social : Mairie de Millançay

Le but premier de l'association est de permettre aux personnes âgées de la commune, de se rencontrer, de partager des moments de convivialité et de faire des sorties. Par contre, elle est ouverte aux personnes de tout âge. Le nombre d'adhérents est aujourd'hui de 70 et l'association espère encore augmenter ce nombre. Le coût de l'adhésion est de 18 euros et en fin d'année, chaque adhérent reçoit deux bons d'achats pour les commerces du village de 7,50 € chacun. Une participation financière est attribuée à chaque sortie, ce qui en réduit le coût.

Les sorties et activités du premier semestre :

Mardi 11 février : Assemblée Générale.

L'assemblée générale s'est tenue dans la salle des fêtes devant une cinquantaine d'adhérents. Les bilans d'activités, moral et financier ont été adoptés à l'unanimité. L'ensemble de la commission administrative a été réélu et Mme LAMBERT Janine l'a intégrée. Mme Joly a présenté les avantages d'être abonné à Présence Verte. Une nouvelle fois les doyens, Lydie Charpentier et André Boulaie ont été récompensés. L'assemblée s'est terminée par un vin d'honneur.

Jeudi 6 mars : spectacle à Checy « Oasis, le show ».
Superbe spectacle de chants et danses haut en couleurs.

Mardi 8 avril : Concours de belote à la salle des fêtes.
Concours très réussi avec 104 joueurs.

Jeudi 10 avril : Couscous à Mur- de -Sologne avec animation musicale.

Jeudi 17 avril : Paëlla à la salle des fêtes de Dhuizon
suivie par des jeux de belote et autres.

Mercredi 23 avril : Déjeuner- spectacle à Sully sur Loire. A l'espace Blarreau, déjeuner dansant animé par l'accordéoniste Damien DUCCELLIER, suivi du spectacle « si on chantait » plein de bonne humeur, de rire et de chansons.

Mercredi 18 juin : 80 ans UNRPA 41, à la pyramide de Romorantin. Déjeuner dansant suivi de la revue parisienne « Rubis de Paris »

Mardi 22 juillet : Bourges et ses marais

Visite guidée de la cathédrale St Etienne et visite du centre ville en petit train. Déjeuner, puis balade en barque sur les marais.

Sorties et activités du second semestre

Mercredi 3 septembre : une journée à Amboise et dans la vallée du cher, Balade à bord d'un petit train dans Amboise, déjeuner croisière sur le cher, visite de la distillerie Fraise or à Chissay.

Jeudi 2 octobre : déjeuner spectacle au cabaret National Palace à Vierzon.

Mardi 4 novembre : concours de belote à la salle des fêtes.

Samedi 15 novembre : journée rencontre Simplon à la Ferté St Aubin, Déjeuner spectacle

Mardi 16 décembre : Repas de Noël à la salle des fêtes.



Activités :

Mardi, marche départ à 9h00 parking de la salle des fêtes.

Mercredi et samedi, pétanque à partir de 14h30 à l'étang des Millançois

Dernier mardi du mois, jeux à la salle des fêtes à partir de 14h30 (belote, tarot, rummikub, triominos, tantri, Scrabble, pétanque, etc).

Toutes ces activités sont ouvertes à tous les habitants de Millançay et gratuitement.

Deuxième mardi du mois : Repas au restaurant « Le Petit Chesnaie » à Pruniers, suivi des jeux de cartes et autres jeux

Renseignements

Alain au 06.37.59.31.12, et Jacques au 06.80.02.10.94.



■ Millan'Cyclisme

Une 6^{ème} édition de haute volée !



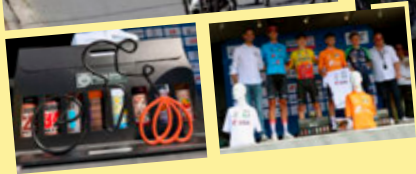
C'est toujours un réel plaisir d'organiser cet événement ! Une épreuve de coupe de France, sur notre si beau territoire de la Sologne ! Nous avons été retenus pour la 3^{ème} année consécutive et ce en 6 éditions pour être le théâtre d'une manche de coupe nationale ! C'est inédit en France et c'est bien une association Millançoise qui a réalisé cet exploit !

Bien entendu, notre asso s'appuie sur les quelques **180 bénévoles**, venus de tout le territoire de la Sologne des étangs (les communes fournissent à elles seules près de 60 signaleurs bénévoles), mais également d'amis venant du village, de Bretagne, de région parisienne, de l'Orléanais ou encore du Périgord ! Alors merci à eux d'être aussi mobilisé. C'est grâce à vous tout cela !

Merci à nos institutions, la région, le département, la communauté de communes ainsi que les 12 communes traversées. Grâce à votre soutien technique et financier, nous pouvons entrevoir l'avenir de la meilleure des façons. Enfin, merci à **TOUS les partenaires privés**, sans qui nous ne pourrions boucler les 30 000€ de budget nécessaire à cette organisation, bien implantée en France à ce jour !

Rendez-vous très certainement le 2 mai 2026,
pour une nouvelle aventure en Sologne !!!

quelques images de cette 6^e édition



■ L'étang des Millançois



organise son traditionnel concours de pêche le 14 juillet 2025 suivi d'un repas champêtre. A cette occasion des lots récompenseront tous nos participants.

Début d'inscription : 8h au prix de 5€ pour une ligne + une boisson offerte

La pêche sera ouverte le reste de l'après-midi pour tous les participants.

A l'issue du concours, un repas champêtre sous chapiteau ouvert à tous sera servi à partir de 12h30.

Au menu: salade composée, bavette et accompagnement, fromage, tarte aux fruits, café.

Prix : 12€ par adulte et 6€ par enfant de moins de 12 ans.

Pour une meilleure organisation, merci de bien vouloir réserver par mail à l'adresse suivante : pacal.d24@gmail.com avant le 7 juillet 2025.

Vous pouvez venir passer de bonnes journées autour de l'étang au tarif de : 5€ par adulte et 2,5€ par enfant.



Cynthia DUPUIS- Trésorière de l'association

■ École Rallée Trompes de la Frenais

Les Trompes de la Frenais, un programme estival riche !

« Les Trompes de la Frenais », composé de 21 sonneurs passionnés, s'apprête à vivre un été riche en émotions et en musique. Ce groupe, fervent ambassadeur de la trompe de chasse, se produira dans des cadres prestigieux et lors d'événements emblématiques.

Le samedi 28 juin prochain, les Trompes de la Frenais feront leur retour en Vendée, 10 ans après leur premier concert à Saint-Michel-en-l'Herm avec Les Echos du Lay. Ce concert anniversaire s'annonce comme un moment particulièrement émouvant, chargé de souvenirs et de passion musicale.

Vendredi 4 juillet, le groupe aura l'honneur de se produire à Chambord, dans le cadre du festival de musique, aux côtés des Trompes de Chambord et des Trompes de Montpoupon. Une rencontre musicale qui promet une belle harmonie de fanfares et un moment fort pour les amateurs de trompes de chasse.



Enfin, sur un plan plus local, vous pourrez retrouver le groupe à Millançay, lors de la traditionnelle Foire à la Citrouille, où les sonneurs feront résonner leurs trompes dans une ambiance conviviale et festive.

Parallèlement à ses prestations, le groupe poursuit activement son travail de formation au sein de l'école, avec l'objectif de renforcer le groupe dans les années à venir. Un travail de transmission essentiel qui garantit la pérennité de cet art musical unique.

Que ce soit dans les châteaux ou au cœur des villages, Les Trompes de la Frenais continuent de faire vibrer leur public au rythme des fanfares. Un été prometteur en perspective !

■ Le Tennis Club



INFORMATIONS SUR LE CLUB :

Inscriptions :

Il est important de prendre sa licence car elle vous protège en cas de blessure, vous donne des avantages auprès de la FFT et vous permet surtout de pouvoir participer à des tournois homologués.

Vous pouvez également prendre une licence été du 01/04 au 31/08/2025 au tarif de 100€, contactez Thomas Aurélien au 06.70.35.23.09.

Rappel des cours:

Pour prendre ou vous réinscrire à des cours (enfants et adultes), pour la saison 2025/2026 vous pourrez dès maintenant vous renseigner, contactez Thomas Aurélien. Les inscriptions seront possibles durant le TMC les 12-13 et 14 juillet et lors de l'animation pickleball le 30 août.

Réservation et location des courts et terrains de Beach: TEN'UP

Désormais la réservation des courts de tous les terrains du TCSE se fait en ligne via le site internet TEN'UP (<https://tenup.fft.fr/location-horaire>).

Ceci apporte un confort pour chacun de réserver à distance, il suffit d'utiliser les mêmes codes que ceux que vous utilisiez avant dans votre espace du licencié.

Pour les licenciés cette application est à télécharger, elle facilite la recherche de tournois, partenaires, etc...

Pour jouer occasionnellement sur le court couvert et extérieur de Millançay (joueurs non licenciés), **veuillez installer Anybuddy pour régler et récupérer la clé** dans le boîtier à la porte du Club house (système identique sur tous les terrains des communes de la Communauté de Communes).

Pour information et toute location spécifique (Comité d'entreprise) : A. Thomas : au 06.70.35.23.09

Rappel du correspondant pour Millançay :

M. Aurélien Thomas : 06.70.35.23.09

Animations à venir :

Enfants :

TMC vert le 14 juin

28 juin Fête de fin d'année tennis enfants (juin 2025).

Adultes :

28 juin TMC féminin

12-13 et 14 juillet TMC Doubles (Hommes et Femmes).



Animations Enfants et Adultes :

21 juin Urban Tennis

30 août Pickleball

Nous remercions tout particulièrement les commerçants qui soutiennent nos animations avec des donations. Le bureau du Tennis Club Sologne des Etangs, s'engage à toujours développer notre Club grâce au soutien de la mairie et de la Communauté de Communes de la Sologne des Etangs que nous remercions.

■ La Gymnastique volontaire

LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE SOLOGNE DES ETANGS TOUJOURS UNE ASSOCIATION QUI RAYONNE !

Avec un nombre d'adhérents constant, la saison 2024-2025 se termine encore sous de bons hospices. En plus de tous nos cours habituels, un 2ème cours de Yoga a été ouvert à Vernou-en-Sologne le lundi en fin d'après-midi, en début d'année.

Il nous semblait intéressant de vous partager la répartition des licenciés au nombre de 189, par commune. On remarque que trois communes se détachent en nombre de licenciés (Neung/Beuvron, St Viâtre et la Ferté-Beauharnais). Il apparaît aussi que nous avons des licenciés qui habitent hors de la Communauté de Communes et qui nous font le plaisir de participer à nos cours.

Cette saison, les licenciés de la Country se sont vus offrir de beaux tee-shirts noirs à l'effigie du Club, photo à l'appui. Nous continuerons cette opération la saison prochaine.

Merci à tous les participants(es), qui contribuent et contribueront au maintien de notre Association.

**Vous avez envie de bouger,
rejoignez-nous !**



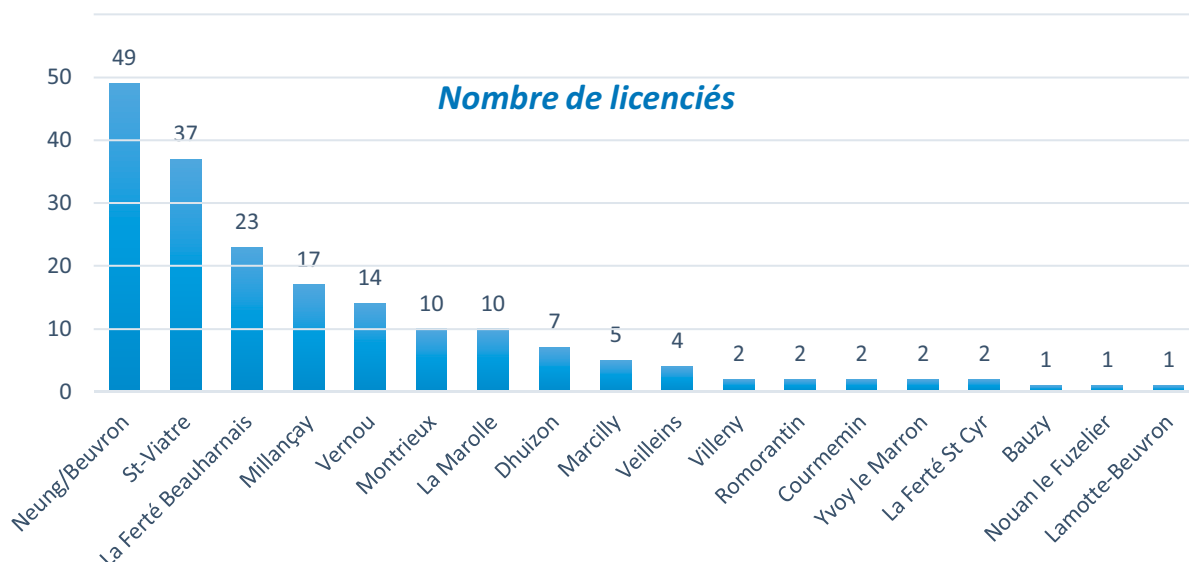
Vous pouvez contacter
Marie Claude LAURENT au 06 79 49 88 90
ou Marie-Claire BEAUDOIN au 06 74 56 79 42

Reprise des cours le 8 septembre 2025. Notre planning des cours sera sur Panneau Pocket à partir de fin août. Vous pouvez nous retrouver également au forum des Associations à Neung-sur-Beuvron le 6 septembre 2025.

En attendant, passez un bel été.



Le bureau G.V.S.E.



LA S.A.T MILLANÇOISE L'année 2025 a bien commencé, grâce à vous, chers participants, toujours au rendez-vous ! Voici un petit récapitulatif pour notre plus grand plaisir !

NOUS AVONS FÊTÉ LA SAINT SYLVESTRE ! La couleur était donnée : carton plein ! Complet en quelques jours ! Paillettes, musique, danse, un excellent repas et de superbes animations ont rythmé la soirée (et le petit matin...oups !). Merci à nos participants, bénévoles, notre traiteur et à notre DJ KRYSS ainsi qu'à son collègue Romain !



LA SAT A SOUFFLÉ SA PREMIÈRE BOUGIE ! Le 29 mars, vous avez été tout aussi nombreux à souffler, avec nous, la première bougie de l'association ! Là encore, bonne humeur, régal des papilles et des oreilles ont permis de fêter dignement notre première année de lancement !

NOUS AVONS FAIT UN BOND DANS LE TEMPS ! Notre



journée Pin-up et rock'n'roll du 24 mai 2025 est le dernier événement en date... Véhicules de collections, dandy, pin-up et cabaret rétro nous ont éblouis le temps d'une journée ! Le soleil était aussi de la partie ! À cette occasion, vous



avez assisté à un concours d'élégance et une remise de prix, des prestations de notre magnifique Béli Ché du Bel cabaret de Tours, vous avez ri avec nos trois belles « Fougères » : - Noémie le « couteau-suisse » créatrice et photographe, - Chris Happy pink, notre speakerine, - Mademoiselle Lulu Lovely Watch notre chanteuse des chansons d'hier et d'aujourd'hui (dont une très belle carrière se profile) et qui mérite amplement son disque d'or !

Le club RN20 de notre présidente (de la Ferté-Saint-Aubin) était aussi présent avec ses sublimes carrosseries... Malheureusement, La PARC n'était pas disponible à cette occasion, au plaisir d'une prochaine collaboration malgré tout ! Merci à Monsieur et Madame Charbonnier pour avoir exposé leur jolie voiture ! Cette journée a été sublimée par nos exposants, bénévoles et partenaires que nous remercions chaleureusement sans exception !

Remerciements adressés à la commune pour le prêt du barnum et à Monsieur le Maire pour son soutien infaillible, à Millan'cyclisme, au Comité des fêtes ainsi qu'à Julien Berry pour le prêt de matériel. Merci à Christian, Vivien, Didier, Fabrice et Linda pour leur aide précieuse ainsi qu'à Lydie et Dominique et Vincent notre boulanger pour avoir hébergé nos pin-up.

Un grand merci également à nos exposants et nos bénévoles sans qui rien n'est possible : Maxence, Thomas, Suzanne toujours fidèle au poste, Côme, Mathéo, Ludivine, Lény et ses parents, Virginie et Océane (celle qui vous écrit ici hihhi...) !



Mention particulière à nos belles Miss Lady rétro Centre-Val-de-Loire, leurs conjoints et nos « Fougères » qui ont joué le jeu, leur gentillesse et bonne humeur

étaient communicatives !

Le public a désigné ses favorites...Mais... le prix « coup de coeur » des pin-up rock'n'roll Millançay Awards a été attribué à la jolie Anna !



À vos agendas !



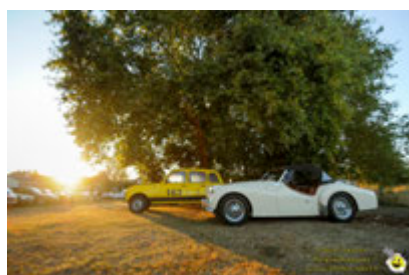
Pour le 6 septembre, nous vous réservons une nouvelle surprise... Préparez vos paréos, maillots de bains, lunettes et crèmes solaires ! Nous n'en dirons pas plus !

Les réservations pour le Nouvel an sont ouvertes... nous disons ça, nous ne disons rien.

À bientôt !
Toute l'équipe de La S.A.T Millançoise

■ La P.A.R.C Millançoise

Association locale regroupant des amateurs de chevaux et de voitures anciennes.



PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

14 juillet 2025 : randonnée équestre

20 et 21 septembre 2025 : Rétro solognot entre la Loire et le Cher

Service de Transport à la demande Rémi +

Les trajets et horaires proposés apparaissent dans le tableau qui suit :

A partir du 7 juillet, la Région Centre-Val de Loire propose un nouveau service de transports à la demande.

Pour 3,3 € le trajet, le service vous propose de venir vous chercher à votre domicile pour vous emmener vers différents points de destination prévus, tels que le centre-bourg de Neung-sur-Beuvron, le Carrefour contact de Neung-sur-Beuvron, mais encore le marché de Lamotte-Beuvron, ou l'hôpital de Romorantin.



JOURS	ALLER ARRIVÉE À	POINTS D'ARRÊTS	RETOUR DÉPART DE
NEUNG-SUR-BEUVRON			
JEUDI	13 H 30	PÔLE DE SANTÉ DE SOLOGNE BOURG (ESPACE FRANCE SERVICE) ENPAD L'ORÉE DES PINS ZONE COMMERCIALE (CARREFOUR CONTACT)	15 H 30
SAMEDI	9 H 00	BOURG ZONE COMMERCIALE (CARREFOUR CONTACT)	11 H 30
ROMORANTIN			
MERCREDI	9 H 30	CENTRE HOSPITALIER PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE CENTRE COMMERCIAL LES BONS MARCHÉS (LECLERC)	11 H 30
LAMOTTE-BEUVRON			
VENDREDI	10 H 00	CENTRE DE SANTÉ DE SOLOGNE PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC (MAIRIE, MARCHÉ, ESPACE FRANCE SERVICE) CENTRE COMMERCIAL (INTERMARCHÉ) GARE SNCF	12 H 00

Les horaires de prise en charge et de retour à domicile seront confirmés par la centrale de réservation.

Le site web a fait peau neuve

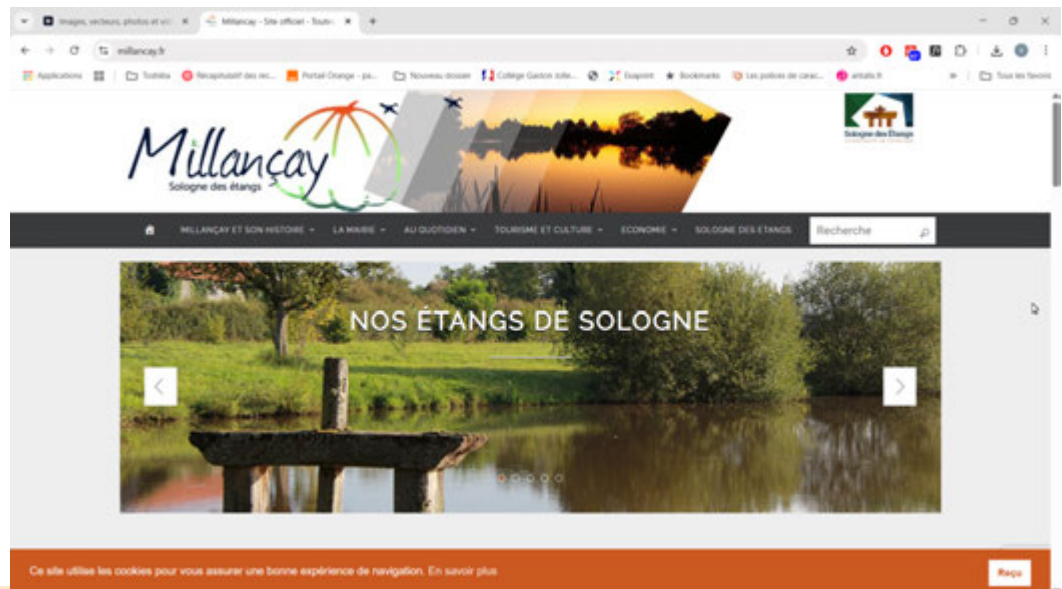
Nous sommes heureux de vous annoncer que le site web de la commune a fait peau neuve ! Plus clair, plus moderne et plus pratique, il a été repensé pour mieux vous informer et vous servir. Découvrez-le dès maintenant à l'adresse habituelle <https://millancay.fr/> Et parce qu'un coup de jeune, ça ne se fait pas tout seul... Un immense merci à notre stagiaire

Lucie, véritable architecte de ce relooking digital !

Grâce à sa créativité, son énergie et sa maîtrise du clavier, notre site a retrouvé toute sa vitalité.

Bravo à elle pour ce travail de pro !

Si vous avez des propositions d'articles ou d'actualisation, vous pouvez les envoyer à contact@mairiemillancay.fr



■ Adressage

Changement d'adresses - numérotage des habitations et des locaux dans le cadre du plan d'adressage sur la commune de MILLANÇAY

L'amélioration des services rendus aux citoyens de la commune de Millançay reste une de nos priorités. Dans ce cadre, une action de dénomination des voies et de numérotation des immeubles a été réalisée dans la commune et plus particulièrement dans les habitats dispersés (lieux-dits/écarts).

Grâce à une localisation de votre domicile à partir d'une adresse précise (<https://adresse.data.gouv.fr>), l'action municipale contribue ainsi à améliorer votre sécurité : services d'urgence – police – gendarmerie..., l'efficacité des services : la poste – fournisseurs d'énergie et d'eau – livraisons..., le déploiement de la fibre.

Si votre habitation a fait l'objet d'une nouvelle dénomination, vous avez reçu un courrier (ou votre propriétaire, si vous êtes locataire) pour vous informer du changement de votre adresse actuelle. Vous devrez, dans ce cas, venir chercher votre nouvelle plaque (offerte par la municipalité) en mairie aux horaires d'ouverture au public. Parallèlement, des panneaux de signalisation avec les noms des voies seront installés prochainement.

Pour déclarer vos nouvelles coordonnées, simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et certains organismes privés, vous pouvez vous connecter sur le site Internet de la commune (<https://millancay.fr/>) ou directement sur celui du service public (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>) :

Fournisseurs d'énergie (EDF, ENERCOOP)

France Travail (anciennement Pôle emploi)

Sécurité sociale : caisses d'assurance maladie

d'allocations familiales et de retraite (Agirc -Arrco, Camieg, Carsat, CGSS, Caf, Cipav, Cnav, CNMSS, CNRACL, CPAM, Crav, Enim, FSPOEIE, Ircantec, Mines, MSA, RAFF, SASPA)

Service des impôts

Services en charge des cartes grises (SIV)

Vous pouvez également utiliser ce téléservice pour signaler un changement d'adresse électronique et de numéro de téléphone (fixe ou portable), sauf pour la CAF, la MSA, la CPAM et la CGSS. Pensez à avoir vos identifiants pour chacun des organismes concernés.

Si vous êtes en situation de fracture numérique, l'espace France Services à Neung-sur-Beuvron peut vous accompagner dans les démarches de changement d'adresse et vous accueille au 7, rue Henry-de-Geoffre : les lundis, mardis et vendredis de 9h à 12h30 et de 14h à 16h ; les jeudis de 9h à 12h30 et de 14h à 19h ; les mercredis uniquement sur rendez-vous (fermeture au public).

Vous pouvez joindre les joindre au 02 54 76 84 47, franceservices@sologne-des-etangs.fr.

Les services de la mairie restent à votre écoute pour toute demande d'information à ce sujet.

Pauline CHAPLAULT,

Secrétaire générale de la mairie de Millançay



Répertoire de nos artisans et commerçants

A CORPS PARFAIT – BOUTRON Angeline
Prothèses oculaires – extension de cils, Tél. 06 30 99 26 23
angeline.boutron@gmail.com

ALDJ SCIERIE MOBILE Sciage mobile Vente de charpente,
Tél : 06 44 32 76 10 - 11C rue du Plessis, 41200 MILLANÇAY
aldjscieriemobile41@orange.fr

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN PAYSAGER
6, rue de Monthault 41200 MILLANÇAY,
Tél. 02 54 96 07 40 - 06 22 47 94 37
rudy.bonnefoy@hotmail.fr www.destinations-paysages.com

ARBRES ET NATURES, PASCAULT Benjamin, Elagueur – grimpeur
Les Petites tuileries - 41200 MILLANÇAY, Tél. 06 30 99 67 56 -
arbres.nature@gmail.com

ATELIER AIGRET-GOSSET SARL, Menuiserie
ZA les Fossés - 41200 MILLANÇAY, Tél. 02 54 96 64 26
aigretmenuiserie@orange.fr www.aigret-menuiseries.com

ANGEL Artisan coiffeur
8, rue des Carnutes 41200 MILLANÇAY, Tél. 02 54 96 34 18

ANTHEMIS, Légumes Bio
Route de Marcilly 41200 MILLANÇAY, Tél. 02 54 76 06 76
anthemisbio@orange.fr

ART PEINTURE MODERNE, sarl MARION et fils,
17 rue du vieux chêne, 41200 MILLANÇAY
Tél. : 06 82 48 13 27 - 07 50 96 57 24

BAUDOUX Nicolas, Electricien
35, rue de Monthault 41200 MILLANÇAY,
Tél. 02 54 96 60 07 - nicolas.baudoux@orange.fr

LE BRUADAN, Restaurant
2 rue de Plessis - 41200 MILLANÇAY
Tél. : 02 54 96 22 75 - contactlebrudan@orange.fr

CARROSSERIE ROBINEAU,
Les Fossés - rte de Romorantin - 41200 MILLANÇAY,
Tél. 02 54 96 04 79

BERRY SERVICES, Travaux agricoles et forestiers, bois
63 route de Vernou - 41200 MILLANÇAY,
Tél. 06 81 04 87 83

CDO FORMATION
4, rue du Couvent 41200 MILLANÇAY - 05 54 96 02 60

CORBEAU, Charpente – couverture – zinguerie
43, rue du 11 novembre 41210 NEUNG/BEUVRON,
Tél. 02 54 83 68 49

COUPE REMIXE, Transformation artisanale de fruits et légumes –
41200 MILLANÇAY - squaw@free.fr

DELARBRE Béatrice, Restauration et encadrement de conservation des
œuvres sur papier - Bellevue, route de Vernou 41200 MILLANÇAY
Tél. 06 19 42 41 55 - beatrice.delarbre@free.fr

Epicerie MILLANÇAY MARKET, - 1, rue des Carnutes 41200
MILLANÇAY - Tél. 06 05 51 53 67

FAMILY WORKSHOP, TATOUAGE ARTISTIQUE,
9, rue des Fossés 41200 MILLANÇAY
Tél. 02 36 14 89 47 familyworkshop41@gmail.com

FOUQUEAU RENOV, Maçonnerie, carrelage, Terrassement
La petite Bajolière route d'Orléans, 41200 Millançay
Tél. 02 54 98 03 61

GOURMANDISES D'OCEANE, Boulangerie-Pâtisserie-Chocolaterie
2, rue des Fossés 41200 MILLANÇAY, Tél. 02 54 96 65 00

HARAS ATROPA, pension pour chevaux, Domaine de Varennes -
41200 MILLANÇAY - harasatropa@gmail.com

HARAS DE SOLOGNE - Elevage de chevaux
1 rue de Monthault, 41200 MILLANÇAY
02 54 96 02 92 - 06 07 34 74 20 - annick.guenon@orange.fr

IAD - Guénaëlle GUEGUEN, Conseillère en immobilier,
Tél. : 06 34 28 13 46 - mail : guenaelle.gueguen@iad.france.fr

Chez JORGE, plats à emporter, 5 rue des Carnutes - 41200 Millançay
Tél. : 02 54 96 39 27

JM GODART, Travaux de menuiserie métallique et serrurerie
3, rue du Plessis 41200 MILLANÇAY, Tél. 07 88 82 43 71
jm.godart41@orange.fr

LE RELAIS DE SOLOGNE, Bar Tabac
4-6 rue des Fossés, 41200 MILLANÇAY
Tél. 02 54 96 65 02

Les fils de Cindy - Couture et retouche
La Martinière, rue de Varenne - 41200 MILLANÇAY
Tél. : 06 85 01 59 67 - cindypetit@gmail.com

Les Grands Etangs, chasse et nature en Sologne
Rue des grandes vignes - 41200 Millançay -
Tél. : 06 82 28 85 56 - 02 54 88 90 79 - contact@lesgrandsetangs.fr

MANTRAILING SEMPER FI, Ecole de chiens de recherche de
personnes disparues, 4 rue des Hauts Châteaux, 41200 MILLANÇAY
Tél. 06 45 59 37 51

MATH'DECO, Peinture int/ext, décoration,
11D rue du Plessis - 41200 MILLANÇAY
Tél. : 07 68 36 41 09 math.deco41@gmail.com

MENUISERIE CHARTRAIN
14 rue des Carnutes, 41200 MILLANÇAY
Tél. : 06 66 28 06 16 - chartrain98@gmail.com

MICRO CRECHE LES PTITS SOLOGNOTS -Crèche -
5 rue du Plessis - 41200 MILLANÇAY - tél. 06 11 12 38 07
Microcreche.lesptitsolognots@gmail.com

MOULAY STREET TRANSPORT, Taxi, trajets toutes distances
ZI des Fossés, Rte de Romorantin 41200 Millançay
moulaystreettransport@gmail.com Tél. : 07 69 22 23 92 -

NUISIBLE SERVICE 41, Hervé Amand, Désinsectisation et dératisation
27 rue du Plessis - 41200 MILLANÇAY
Tél. : 06 40 35 31 94 - www.nuisibleservice41.fr

PLAUT HOURY, Peinture i 8, rue du Couvent 41200 MILLANÇAY, -
Tél. 02 54 96 08 50

SCIERIE DE MILLANÇAY,
17, rue des Fossés 41200 MILLANÇAY, Tél. 02 54 96 64 87 -

VAUQUELIN David, Plomberie – chauffage – électricité
12, rue du Colombier 41200 MILLANÇAY,
Tél. 02 36 38 60 36 ou 06 43 80 58 81 - davidvauquelin@live.fr